

Aide-soignant et auxiliaire de puériculture

Informations sur le concours

Publié le :	07-09-2026
Filière :	Filière soins
Catégorie :	B
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Interne, Externe
Nombre de postes offerts par l'établissement :	8
Adresse d'envoi email des candidatures :	
Date du concours :	14-10-2026
A propos du poste :	

Les auxiliaires de puériculture collaborent aux soins infirmiers sous le contrôle de la puéricultrice, donne des soins aux nourrissons et aux enfants en bas âge (pesée, change, biberons, surveillance des bébés)

Informations sur l'établissement

Nom : DIRECTION DES MAISONS DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE DES BDR
Ville : 13006 Marseille

Pour candidater

Date limite de candidature : 30-09-2026
Conditions de candidature :

Les candidats doivent satisfaire aux dispositions du Code Général de la Fonction publique :

- Posséder la nationalité française ou être ressortissant des Etats membres de la Communauté européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen autre que la France,
- Jouir des droits civiques, se trouver en position régulière au regard du code du service national, ne pas avoir de mentions inscrite au B2 et au FIJAISV., et, remplir les conditions d'aptitudes physiques exigées pour l'exercice de la fonction compte tenu des possibilités de compensation de handicap.
- Etre titulaire du diplôme d'Etat d'Auxiliaire de puériculture ou du certificat d'aptitude aux fonctions d'Auxiliaire de Puériculture ou du diplôme professionnel d'Auxiliaire de puériculture;

Pièces à fournir :

Une demande d'admission à concourir dactylographiée établie sur papier libre précisant ses motivations (et comportant une marge de 2 centimètres de chaque côté),

- Un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre mentionnant notamment les actions de formation suivies et, le cas échéant, accompagné d'attestations d'emploi ;
- Le diplôme d'Etat d'Auxiliaire de puériculture ou du certificat d'aptitude aux fonctions d'Auxiliaire de Puériculture ou du diplôme professionnel d'Auxiliaire de puériculture;
- Une photocopie du livret de famille ou de la carte nationale d'identité française en cours de validité ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union européenne,
- Le cas échéant, un état signalétique des services militaires ou une photocopie de ce document, ou pour les candidats n'ayant pas accompli leur service national, une pièce attestant leur situation au regard du code du service national,
- une attestation d'honorabilité datant de moins de 3 mois à télécharger sur le site : <https://honorabilite.social.gouv.fr> délivrée sous quinze jours, si aucune mention n'est inscrite au B2 et au FIJAISV.
- Le cas échéant, un état signalétique des services publics accompagné de la fiche du poste occupé.

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :

Monsieur le Directeur
Direction des Maisons de l'Enfance et de la Famille des BDR
12 RUE SAINT ADRIEN
13006 MARSEILLE